

Le Mag



FOCUS :
CHATEAUBERNARD



Noël



La bonne humeur est certainement ce que tout le monde retiendra de ce marché de Noël 2024. Une très belle ambiance et de très beaux spectacles du côté de la scène ouverte, des exposants de qualité, des ateliers enfants qui ont beaucoup plu et des visiteurs très sympathiques. Un grand merci à toutes et tous d'avoir participé au succès de cet événement et surtout à tous les bénévoles pour leur dévouement et aux services techniques pour leur travail.



Sommaire

Édito

Édito	3
Nature	4
Cadre de vie	6
Culture	10
Associations	14
Focus	18
Vie Scolaire	20
Solidarités	24
BA 709	25
Entreprise	26
Infos Municipales	27
Expression des élus	35



La presse s'en est largement faite l'écho, le budget de l'État pour 2025 sera déficitaire. Et on nous annonce à grand renfort de communication que les collectivités locales seraient responsables, du moins en partie, de ce déficit. Même si, devant les maires rassemblés en congrès annuel à Paris, le premier ministre a reconnu qu'il n'en était rien, il a pourtant entériné par son silence les ponctions diverses sur les finances locales.

Difficile aujourd'hui de chiffrer exactement ce que cela va coûter à la commune, mais rappelons que depuis des années, la dotation globale de fonctionnement a diminué fortement, jusqu'à disparaître, et que parallèlement, une nouvelle « contribution au redressement des comptes de l'État » était prélevée sur nos recettes. Pour faire court, entre baisse des dotations et prélèvements divers, ce sont en moyenne 700 000 € qui ont disparu de nos recettes, chaque année, depuis 10 ans.

Par une gestion rigoureuse de son budget, la municipalité est parvenue à maintenir à la fois sa capacité à financer le quotidien, c'est son budget de fonctionnement, et à dégager des possibilités d'investir, c'est son budget d'investissement. Evidemment, chaque décision est pesée soigneusement afin de respecter les contraintes de plus en plus serrées qui nous sont imposées. Rappelons d'ailleurs que les communes, contrairement à l'État, n'ont pas le droit de créer du déficit, et que leur budget doit toujours être équilibré entre dépenses et recettes. Elles ne peuvent emprunter que pour investir. Dans ces conditions, on ne voit pas bien en quoi nous serions responsables du déficit de l'État ! Rappelons aussi que les investissements des collectivités locales représentent 80% des investissements publics, et que ces investissements sont au cœur de l'économie puisque ce sont eux qui font vivre de nombreuses entreprises prestataires.

En espérant que les futures décisions ne nous seront pas trop défavorables, nous continuerons à gérer au plus juste nos finances, afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie de tous les Castelbernardins, tout en dégageant la capacité de préparer l'avenir par des investissements, utiles et générateurs de mieux être pour tous.

Confiants dans l'avenir de notre commune, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

Votre Maire
Pierre Yves Briand



Cérémonie des vœux 2025

Pensez bien à réserver vite vos places !

lecastel.fr ou à la médiathèque

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr
Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard :
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Dépôt légal : en cours

Infos

Chantier participatif

En marge de son Assemblée Générale, le collectif *Mangeons mieux*, qui participe au comité nature de la commune et s'est impliqué dans l'élaboration du maraîchage municipal, a organisé une journée de chantier participatif pour la récolte des pastèques.

Le 10 octobre, 6 adhérents du collectif étaient présents sur le site pour collecter et stocker les derniers fruits, dans la bonne humeur !



Vente aux particuliers

Les légumes du maraîchage sont disponibles à la vente aux particuliers, le jeudi de 15h30 à 18h30, sous l'auvent de la salle des fêtes des Pierrières. On y trouve des légumes de saison, pommes de terre, poireaux, carottes en ce moment, ou encore des courges diverses, mais aussi des légumes moins courants, patates douces, panais, betteraves par exemple. C'est l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs et de tenter de nouvelles recettes !

Les prix pratiqués sont ceux des magasins de détail bio relevés la semaine précédente.



Maraîchage et GIP

Suite à l'adhésion de nos restaurants scolaires au GIP de Cognac, le maraîchage fournira désormais l'essentiel de sa production à la cuisine centrale. Avec 7 tonnes de production prévues en année pleine, cela représentera environ 25% de son approvisionnement, la CAPAC assurant la transformation avant livraison. Une bonne collaboration pour une alimentation locale et vertueuse.

Expo photos orchidées

Au mois d'octobre dernier, la médiathèque a exposé les clichés d'orchidées sélectionnés lors du concours de l'été. Ils montrent la diversité de ce patrimoine floral autochtone, qui demande à être protégé. Lorsque vous croisez une orchidée sauvage, regardez-la, admirez-la, photographiez-la, mais surtout ne la cueillez pas !

Les lauréats :

Le prix du jury a été attribué à Michelle Thomas pour un ophrys mouche (ophrys insectifera) photographié à Saint Sulpice de Cognac.



Le prix du public a été attribué à Kevin Fontaine pour un orchis verdâtre (platanthera chlorantha) photographié à Bourg-Charente.

Le parc de la Mairie

Le parc qui relie la mairie à la salle Jean-Tardif est en cours de transformation. Les allées vont disparaître pour faire place à un gazon, et des massifs fleuris vont faire leur apparition.



A noter que les horloges solaires ont été nettoyées avant l'été, et constituent un parcours instructif et passionnant autour de la perception du temps au fil des âges et des civilisations. Un panneau explicatif se trouve sur le parking en face. Le plus grand respect pour le travail des agents est demandé au cours de ces travaux, notamment en évitant les zones nouvellement travaillées et signalées.

Herbe de la pampa

Son allure exotique et sa pousse rapide ont conquis les jardiniers désireux d'exotisme, et elle a envahi les jardins. L'herbe de la pampa, rien que son nom évoque les grands espaces, est malheureusement une espèce invasive, qui prolifère à toute allure hors des massifs où elle a été implantée.

De plus, elle peut être source d'allergies. Elle devient un fléau qui concurrence les espèces locales, même si la Charente est encore relativement épargnée. Et c'est précisément pour cette raison qu'une campagne de prévention est lancée, afin d'agir avant qu'elle ne soit installée durablement.

La vente et la multiplication sont interdites depuis mars 2023, et il est recommandé aux particuliers de procéder à l'arrachage des plantes en leur possession. Rappelons à cette occasion qu'il est interdit d'importer des végétaux hors des circuits commerciaux contrôlés.



Bâtiments

Déstratificateur Castel

Le Castel a reçu un nouvel équipement, fort peu spectaculaire mais très efficace. En effet, le volume de la salle est important et le chauffage ou la climatisation sont difficiles à réguler, pour obtenir une température unifiée dans toute la salle. Le déstratificateur permet une circulation de l'air et un brassage des couches d'air, afin d'améliorer le rendement du chauffage ou de la climatisation, selon la saison. Si vous levez la tête, vous le découvrirez peut-être, il se cache bien !



Plateau couvert

Le plateau couvert est désormais entièrement équipé de lampes LED. La deuxième tranche vient d'être effectuée, permettant ainsi de bénéficier d'un éclairage à allumage immédiat, plus économique, et plus adapté aux utilisations sportives qui s'y déroulent.

Mobilier salle des fêtes



Le mobilier de la salle des fêtes accusait le poids des ans, tables et chaises devenaient de plus en plus fragiles. De nouvelles tables plus légères ont trouvé leur place sur des chariots adaptés, et des chaises neuves accueillent désormais les convives lors des repas organisés par les associations, ou lors des locations aux particuliers. Bien sûr, le plus grand soin est demandé à tous les utilisateurs afin d'en assurer la longévité en bon état.



Rue des chênes

Le caniveau central de la rue des chênes n'a pas résisté au temps. C'est pourquoi la chaussée a été reprise, en gardant le principe d'un caniveau central unique, mais intégré dans le revêtement de surface. Cette rénovation devrait permettre une meilleure résistance au roulage, et donc plus de longévité.



Avenue d'Angoulême

Très détérioré, le revêtement de l'avenue d'Angoulême a été repris par le département, dans sa portion entre le rond-point des Vauzelles et le rond-point du centre nautique. La signalisation horizontale est maintenant rétablie sur cette portion, permettant une circulation plus confortable et sécurisée dans une zone de forte fréquentation.

Impasse du Vieux Puits

Dans le centre du bourg, l'impasse du vieux puits est une petite voie qui pourrait passer pour insignifiante. Elle mérite pourtant le détour, puisque, comme son nom l'indique, elle mène à un puits ancien, bien caché. Un parking a été créé à son carrefour avec la rue Pierre-Pinard, ajoutant quelques places de stationnement dans un secteur où les places sont chères !



Peinture places PMR passage piétons stationnement

Grace à la nouvelle machine à tracer, les services techniques ont délimité un nouvel emplacement PMR rue de Lorraine, et refait les marquages des 2 emplacements de la rue des Quillettes. Un nouveau passage piétons a également été tracé rue des Groies, ainsi que des bandes jaunes continues rue des acacias, afin d'interdire le stationnement et l'arrêt sur cette portion à faible visibilité.



Végétalisation Jules-Vallès

La végétalisation de la cour de l'école Jules-Vallès se poursuit, au rythme des vacances scolaires, puisque, pour ne pas gêner l'enseignement, les services techniques interviennent principalement en leur absence.



Les élèves surveillent les travaux de près et prennent un cours de géométrie pour implanter le kiosque



Suite au décaissage effectué durant l'été, les congés de la Toussaint ont permis l'achèvement du système de réutilisation des eaux pluviales, et l'apport de copeaux de bois sur les portions qui ne seront pas enherbées. Dès que le temps sera propice, le semis sera réalisé. Les enfants découvrent avec intérêt chaque étape de la transformation de leur cour à leur retour de vacances.



Monument aux morts

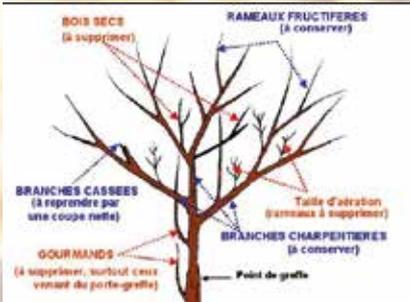
Placé au centre du carrefour devant la mairie, le monument aux morts subit la pollution des véhicules qui le contournent chaque jour. Aussi a-t-il bénéficié d'une grande toilette à l'approche des cérémonies du 11 novembre, de même que le massif qui l'entoure dont les fleurs ont été remplacées. Comme chaque année, la commémoration de l'armistice s'est tenue devant un monument parfaitement entretenu.





L'œil du jardinier

L'hiver approche et les travaux dans votre jardin diffèrent de ceux de la saison précédente mais ne sont pas moins importants.



La taille des arbres d'ornement caducs ne doit être réalisée que s'il y a un réel besoin, pour un souci de sécurité ou pour maintenir une forme souhaitée. C'est aussi le moment de faire les remontées de couronne (suppression de branches basses ou rejets) et le nettoyage des branches.



Le ramassage des feuilles est très important dans les travaux à réaliser : vous pouvez passer la tondeuse dessus sans ramasser, elles seront broyées et ainsi leur décomposition sera accélérée et apportera un coup de pouce à votre gazon. Évitez tout de même la grosse quantité de feuilles en tas, il faudra les étaler ou les évacuer dans le bac à compost



Selon la météo passage du scarificateur pour nettoyer vos gazons sauf si les températures sont en dessous de 10 degrés



Plantation des végétaux à racine nues réalisée à cette saison assure une meilleure reprise. Réaliser un pralinage avant de les planter



La Médiathèque

Dès maintenant

la
BULLE des
Lecteurs

Prix littéraire : La Bulle des Lecteurs

La bande dessinée a aussi son prix littéraire décerné par ses lecteurs ! Ce prix est organisé par la Médiathèque Départementale de la Charente et la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image, en partenariat avec les bibliothèques et médiathèques du département.

Il récompense un album de bande dessinée réalisé par un auteur résidant dans le territoire de la région Nouvelle Aquitaine. Vous pouvez, vous aussi être associé à « la Bulle des Lecteurs » en vous inscrivant dès maintenant à la médiathèque !

Section adultes



Bientôt

Mercredi 11 décembre à 14h

Atelier créatif : origami

Avis aux amateurs de pliage de papier, vous apprendrez à créer des étoiles en origami.

Tout public dès 7 ans – sur inscription



Mercredi 18 décembre et 26 février de 14h à 17h

« Et si on jouait ? » Après-midi jeux de société

Jeux de plateau, d'adresse, de cartes... Choisissez un jeu, installez-vous et jouez !

Tout public



Vendredi 7 février de 14h30 à 16h30

« Côté cuisine » avec Céline Petit : Les épices

Découvrez les épices, leur goût, et des idées de recettes pour apprécier leurs qualités gustatives.

Adultes - sur inscription



Samedi 8 février de 10h

« Et si on se parlait ? »

Retrouvons-nous avec l'association « Les Francas » pour échanger autour d'un café sur le thème du deuil.

Adultes - sur inscription



Du 10 au 28 février 2025

Cœur de la Micro-Folie, mise à disposition par Grand Cognac, un musée numérique s'installera dans les salles d'exposition de Châteaubernard.

Il permettra de découvrir des œuvres issues des collections de grands musées régionaux, nationaux et internationaux.

Des animations pour le grand public et les enfants seront proposées par Anaïs, l'animatrice de Grand Cognac ainsi que 2 ateliers par l'équipe de la Médiathèque.



Mercredi 12 février

14h : « Introduction au pointillisme » – salles d'exposition

15h « Peindre à la manière des peintres pointillistes » - médiathèque

Découvrez le mouvement « Pointilliste » avec ses principaux représentants, avant de passer à la pratique et de faire votre propre peinture pointilliste !

A partir de 7 ans – sur inscription

Mercredi 19 février à 14h

« Les fleurs dans l'art » (à 14h) – Salles d'exposition suivi de l'atelier « réaliser des fleurs en origami » (à 15h)

En lien avec la Micro-Folie, vous découvrirez la place des fleurs dans l'art avant de vous lancer dans la réalisation de fleurs en origami dans un second temps.

Adultes et enfants à partir de 7 ans – sur inscription

Pour s'inscrire : 05 45 32 76 76 ou mediatheque.chateaubernard.fr ou mediatheque@mairie-chateaubernard.fr

Mardi 11 mars à 10h
« Chouettes activités corporelles pour les bambins » / Hélène Tournadre

Cet atelier vous fera (re)découvrir des chansons et des gestuelles à pratiquer avec vos enfants pour favoriser leur développement global.

Gratuit – Public adultes avec jeunes enfants, sur inscription



Vendredi 14 mars à 17h30
Présentation de la rentrée littéraire d'hiver

Nathalie Jaulain revient présenter une sélection éclectique pour découvrir la rentrée littéraire d'hiver.

Adultes sur inscription



Mercredi 19 mars à 17h
Rencontre littéraire avec Magyd Cherfi

Pour son dernier roman « La vie de ma mère » aux éditions Actes Sud, animé par Nathalie Jaulain.

Adultes sur inscription



Mercredi 26 mars à 10h
L'heure du conte

Les robots seront les stars de la prochaine heure du conte.

Dès 4 ans - section jeunesse

Retour sur les expos et animations à la médiathèque

4 octobre
Conférence-spectacle
« Les dangers de la lecture »
cie Caus'Toujours



16 octobre
Atelier créatif
« portraits de monstres »



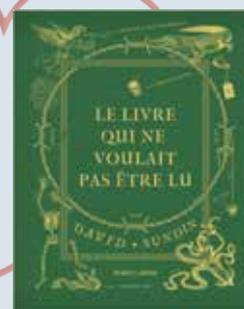
16 octobre
Atelier créatif
« décorations de vitres pour Halloween »



Les coups de cœur de l'équipe de la médiathèque

Le livre qui ne voulait pas être lu – de David Sundin - éd Robert Laffont 2022 - Album jeunesse

Arriverez-vous à relever le défi de lire « le livre qui ne voulait pas être lu » ? Un seul conseil pour réussir cette lecture : il faut jouer le jeu complètement ! L'expérience en sera encore plus jubilatoire tant pour vous lecteur que pour l'enfant qui vous écoute. A recommander à toute personne qui aime faire la lecture aux enfants.



2015-2025 le Castel fête ses 10 ans !

Pour le premier trimestre 2025, nous avons invité des artistes entre la tradition, le renouvellement et la modernité en relation avec l'histoire du Castel.

Vous trouverez forcément le spectacle qui vous donnera des ailes pour débiter la nouvelle année dans la bonne humeur. Comme le dirait Franjo, vous ne sortirez pas forcément plus mature du Castel, mais certainement beaucoup plus heureux !

MERCREDI 22 JANVIER 2025 - 20H30
Christelle Chollet - One woman show musical
L'EMPIAFFÉE

Dans l'emPIAFée 2.0, **Christelle Chollet** propose un one woman show musical qui mêle sketches et chansons de PIAF. La « jolie môme » chante la « môme Piaf » et se livre à des confidences pleines de piquant et d'humour et en chansons, telle une véritable tempête comique, insolente et irrésistible.

Après avoir connu un large succès avec L'emPIAFée entre 2006 et 2011, son premier spectacle, Christelle Chollet revient au Castel avec une version 2.0 le 22 janvier 2025.



VENDREDI 14 FÉVRIER 2025 - 20H30
La Bruital Compagnie - Mime, bruitage et haricots blancs
WANTED LIVE BAND

De la synchronisation méthodique entre le geste, le bruitage et la musique naît une magie qui évoque le genre cinématographique, entre Sergio Leone et Quentin Tarantino.



Dans la lumière grise d'une aube infinie, trois silhouettes émergent de la brume. Mains griffues et dos voûté, des oiseaux de malheur au regard de croquemort prennent place derrière leurs instruments. Alors que la mort rôde, tranquille et menaçante, ils entonnent un chant a capella, aux sonorités d'antan... L'harmonica retentit, strident et mélancolique, et nous plonge dans le regard bleu et froid du shérif Gordon, tandis que la fumée de son cigare se mêle au galop implacable du tambour. L'arrivée soudaine d'un bandit psychopathe laisse présager un horizon funeste pour les habitants de City Town... à commencer par une journée sanglante.

Avec trois musiciens de saloon à leurs côtés, le bruiteur et la comédienne de **la Bruital Compagnie** offrent à leur duo un écrin de velours. Un répertoire fait de reprises de musiques des années 20 et de compositions originales constitue la bande-son de ce western déjanté.

MERCREDI 19 FÉVRIER 2025 - 20H30
Franjo - Stand UP
ENFIN SUR SCENE

Avec plus de 300 millions de vues sur les réseaux, sa petite tête vous dit peut-être quelque chose ?

Avec une heure de nectar de blagues, travaillées depuis de longues années, une heure pour vous parler de lui, de son ex, de Melun, et d'autres sujets de société avec beaucoup d'ironie. Une heure qui passe souvent trop vite : vous ne serez pas déçus.

Vous ne sortirez pas plus mature de ce spectacle, mais certainement beaucoup plus heureux !



VENDREDI 14 MARS 2025 - 20H30
Les Chicos Mambo - Danses pour rires
A4

100%
Castel

Quatre univers pour un Puissance 4 de jeux et de gestes comme un Pas de quatre de Jules Perrot, rythmés par les Quatre saisons de Vivaldi. Quoi qu'il arrive, on retrouvera au bas de cette page A4 ce qui fait la signature – inimitable – du plus feuillu des chorégraphes : une création réjouissante et inventive où la danse joue aussi bien avec le théâtre que le cirque, l'humour ou encore la poésie. A4 promet de plaire à toutes les générations !



JEUDI 20 MARS 2025 - 20H30
Concert évènement : Magyd Cherfi (Zebda)
LE PROPRE DES RATURES



« J'ai composé l'album de tout ce que j'ai aimé : un concentré de ce que je suis devenu, quelque chose du rock blanc épicé de contretemps, un rêve du mélange tant espéré. Partout des accords majeurs, partout cette fragrance qui manque jours découragés. Mon album rit comme une envie de croire que tout peut recommencer. C'est l'album du souvenir et celui de l'espérance, de l'état dans lequel je suis avec son rien aussi de mélancolie. L'album de textes que j'ai cousu rimes après rimes pour vous parler du monde, relents cosmopolites et wakes, racisé mais sans que les particularités l'emportent sur l'universel, tout moi ».
Magyd Cherfi

Chanteur, auteur et écrivain, Magyd Cherfi a été la voix et le parolier du groupe toulousain **Zebda**, avant de se lancer dans la chanson en solo et l'écriture. En groupe, il rencontra le succès avec de nombreux titres inscrits au patrimoine musical français (Le bruit et l'odeur, Je crois que ça va pas être possible, Tomber la chemise).

En solo, son premier récit, **Ma part de Gaulois**, fut sélectionné au Prix Goncourt et un succès en librairie avec près de 100 000 exemplaires vendus.

En 2024, alors que son récit est adapté au cinéma, il publie son quatrième album solo, **Le propre des ratures**, son troisième livre (premier roman), **La vie de ma mère !** Il est lauréat du **Prix littéraire Cheval Blanc 2024**, récompensant les primo-romanciers, par un jury présidé par Sanseverino.

Une rencontre littéraire sera organisée à la Médiathèque le mercredi 19 mars à partir de 17h.



Associations

COMITÉ DES FÊTES



Soirée couscous

Le 12 octobre 2024 a eu lieu le premier repas du comité des fêtes sur le thème oriental : couscous, cornes de gazelle, thé à la menthe, danseuse, tatouage au henné et DJ ont permis à 100 personnes de passer une excellente soirée.



Prochaine manifestation du Comité des Fêtes :
18 mai : fête de la caillebotte et du pain au four communal

SLC Foot

Ce n'est pas la pluie qui pouvait empêcher notre tournoi annuel Christian Pacaud d'avoir lieu cette année encore, un tournoi sur deux jours, alors que certaines équipes ont fait plus de 5h de route pour venir ! Avec ce tournoi, nous souhaitons entretenir la mémoire de Christian Pacaud,



joueur en foot loisirs en 2009 et parent accompagnateur de son fils Florian de U10 à U17, puis dirigeant et arbitre de touche pour l'équipe 1ère de 2012 à 2019. Très investi, il était un membre

à part entière du club, et nous a quittés en septembre 2021, victime d'un cancer. En faisant acte de mémoire nous n'oublions pas les êtres importants qui ont marqué la vie de notre association !

Comité de jumelage

Le jumelage est l'occasion d'échanges dans une ambiance de fête, conviviale et de séjours dans les villes jumelées afin de contribuer à la construction d'une Europe unie.

Châteaubernard est jumelé avec Durbach, ville allemande à 30 km de Strasbourg, productrice de vin blanc depuis 30 ans. Une convention avait été également signée, avec Oñati, au pays basque Espagnol.

Le comité de jumelage, association loi 1901, en partenariat avec la mairie, est ouvert à tous, sans considération politique, ou religieuse.

Les activités du jumelage :

- ▶ Échanges sportifs, culturels...
- ▶ Séjours dans les villes jumelées
- ▶ Séjour d'accueil des villes jumelles à Châteaubernard
- ▶ Événements (soirée tartiflette, vœux avec galettes des rois...)
- ▶ Club de conversation anglaise

Club de langue :

Anglais : mercredi de 18h à 19h salle Sainte-Thérèse (niveau débutant et niveau avancé).

Adhésion 15 euros individuel – 25 euros couple



La prochaine assemblée générale et présentation des vœux avec partage de la galette et du verre de l'amitié. Vendredi 31 janvier à 20h salle Jean Tardif. Venez nombreux, soirée ouverte à tous.



L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 20 novembre 2024, le bilan de la saison passée a vu le nombre de licenciés atteindre la centaine ! Les cours Gym bien vieillir, Pilates, Gym zen et Gym tonic rencontrent toujours un grand succès. Nous avons

furent organisées durant la saison ; Regroupement seniors du Codep à Cognac, journée paralympique en association avec la Mairie de Châteaubernard, sortie annuelle et soirée conviviale de clôture des cours ...

Gymastique volontaire

également décidé de renouveler les séances d'été sur le mois de Juillet.

Diverses animations furent organisées durant la saison ; Regroupement seniors du Codep à Cognac, journée paralympique en association avec la Mairie de Châteaubernard, sortie annuelle et soirée conviviale de clôture des cours ...

Ce début de saison 2024/2025 débute d'excellente manière puisque nous avons déjà enregistré plus de 100 licences, de 91 ans à 24 ans, preuve du dynamisme et de l'attrait des cours dispensés par nos animatrices ...

Nous recherchons activement pour la saison prochaine une nouvelle animatrice pour les cours Gym Zen afin de palier au départ en retraite de Solange Pellerin.

Mille Voltes

« Vive le vent, Vive le vent... »

Et si janvier 2025 faisait rimer « motivation » avec « résolution » ? Fixez-vous des objectifs et donnez-vous les moyens de les atteindre. C'est le défi que Mille Voltes vous propose. Faire de la danse de salon, apprendre à danser à deux !

Madame, ne cherchez pas de fausses excuses. Monsieur ne veut pas venir ? Demandez donc à une amie qui sera certainement ravie de l'opportunité que vous lui offrez, cela ne posera aucun problème dans l'apprentissage de la discipline. Attentive et soucieuse de vous faire progresser, notre professeur Carole Mordelles vous initiera parfaitement aux danses latine et standard : rock, bachata, mambo, samba, tango, valse, Chacha, Boston, quickstep, etc...

Osez pousser la porte de notre association salle Sainte Thérèse, 47 avenue de Barbezieux à Châteaubernard le mardi de 20h à

22h et venez essayer. Car, bonne nouvelle, Mille Voltes prend vos inscriptions en janvier 2025, que vous soyez en niveau « 1 » ou en niveau « 2 ». Alors profitez de cette opportunité et réalisez votre rêve.

Une équipe active et énergique ainsi que des adhérents motivés vous y attendent.

Désireuse de faire évoluer le niveau de ses adhérents et d'entretenir une bonne dynamique de groupe, Mille Voltes organise ponctuellement des stages, des soirées de fin de trimestre et des sorties cabaret. Mais également, de grandes soirées dansantes programmées au Castel et ouvertes au public. Vous dire aussi qu'un prochain événement actuellement en cours de préparation vous sera dévoilé



dans le prochain Mag. Alors suivez-nous pour en savoir plus !

Mille Voltes vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, mais aussi, comme l'a chanté Jacques Brel : « Des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns ».

Pour tous renseignements, s'adresser au numéro suivant : 07 81 92 15 53 ou contactez-nous à l'adresse mail : millevolteschateaubernard@gmail.com

Les Petites Mains

L'association Les Petites mains croit fermement que la couture est un art qui se partage.

Si vous êtes intéressée par la couture et que vous souhaitez rejoindre une communauté dynamique et créative, n'hésitez pas à nous contacter.

Les Petites Mains ont eu l'honneur une nouvelle fois de participer à l'action Octobre Rose avec la collaboration de l'hôpital de Cognac. Un symbole fort par la réalisation d'un ruban Rose Unique composé de 300 roses en tissu réalisées avec soin par nos talentueuses membres et exposé dans le hall de l'hôpital. Chaque rose représente la solidarité et notre soutien que nous souhaitons apporter à toutes les personnes touchées par cette maladie.

Ensemble nous pouvons continuer à créer, à apprendre et à soutenir des causes importantes. Rejoignez-nous !

Contact par le biais du site Mairie de Châteaubernard rubrique Annuaire des associations.

Les Petites Mains : Présidente - Sylvie Dagnaud - 3, impasse de l'alambic - 16100 Châteaubernard - Tel : 06 47 69 58 01



Associations

Les Jeux Paralympiques avec l'IMPro

Du lundi 2 au vendredi 6 septembre 2024, et après plus d'un an de préparation, 15 jeunes de l'IMPro Les Vauzelles de Châteaubernard déficients intellectuels et atteints de troubles du spectre autistique sont partis à PARIS pour assister à certaines épreuves des Jeux Paralympiques.

Ils étaient accompagnés d'un professeur de sport APA, d'une enseignante spécialisée, d'une infirmière et de quatre éducateurs. Ils ont pu supporter des athlètes de nationalités distinctes et ce dans différentes épreuves sportives, notamment l'athlétisme, du basket fauteuil, de la natation et du para-judo dans différents stades, entre autres le stade de France et l'Arena de Paris.

Ils ont pu également découvrir Paris en bateaux mouches, prendre un dessert à Disney Village, manger au restaurant et se baigner dans l'Aqua Mundo de Center parc.

Malgré la fatigue et le dépassement de soi, nos jeunes sont revenus pleins d'enthousiasme, des « anneaux olympiques plein les yeux ».

Ils souhaitent remercier toutes les entreprises, les associations et les donateurs particuliers qui ont fait des dons et rendu ce projet possible. MERCI !



Les jardins communaux



Après quelques heures de travail collectif, les jardiniers se sont improvisés peintres ! Afin d'égayer nos jardins, chacun a choisi la couleur de son cabanon parmi les coloris autorisés. C'est une réussite totale : nous trouvons que cela met en valeur nos jardins et nos récoltes. Merci aux services techniques et à la mairie pour la fourniture des peintures et du petit matériel. Nous vous invitons tous à venir dans notre petit coin de paradis où règnent bonne ambiance et convivialité. Par ailleurs, nous sommes à la recherche de fumier afin de donner un coup de tonus à notre terre.



Passage de relais à l'APE des Pierrières

Le 1er octobre s'est déroulée l'assemblée générale de notre APE lors de laquelle un nouveau bureau a été élu. Voici sa composition : Marion (présidente), Rémi (vice-président), Floriane (trésorière), Sébastien (trésorier-adjoint), Arnaud (secrétaire) et Anne-Sophie (secrétaire-adjointe).

Nous adressons un immense MERCI à Dorothée Haller pour son investissement et son dévouement en tant que présidente ces dernières années ainsi qu'à tous les membres de l'ancien bureau !

Un grand merci à l'équipe enseignante et à la municipalité pour leur présence et leur bienveillance ! A ceux qui nous suivent dans cette nouvelle aventure : merci pour votre confiance et votre soutien !

Et enfin, merci à toute l'équipe APE d'hier, d'aujourd'hui et de demain !

L'équipe de l'APE



De gauche à droite : Anne-Sophie, Arnaud, Marion, Floriane et Sébastien.

Les Castelbaladins

Le vendredi 15 novembre salle Sainte Thérèse, les Castelbaladins organisaient une soirée poésie. Pour apporter un peu de beauté à notre quotidien, pour le plaisir des mots, celui d'être ensemble. Les comédiens de la troupe ainsi que Joëlle et Jean-Louis de la compagnie la Terre battue ont dit des textes personnels, avec la complicité de La Fontaine, de Victor Hugo, de Prévert, d'Hubert Luqué, de l'atelier poésie de Cognac... et de pas mal d'autres. Une cinquantaine de personnes étaient réunies pour cette soirée conviviale autour de la poésie, d'un verre et de gâteaux pour mieux discuter. En espérant se retrouver l'an prochain.



2024 a été une année de nouveautés.
■ Lors de l'assemblée générale du 29 août : renouvellement complet du conseil d'administration et du bureau de l'association.

Le nouveau bureau élu est : Stéphane Goimier, Président
Claudine Bretaud, Trésorière
Nathalie Sedack, secrétaire

- Changement du siège social à la Mairie de Châteaubernard.
- Changement du numéro de téléphone de la troupe pour des raisons techniques. Le nouveau numéro est le 07 45 08 08 45.
- Déménagement de nos décors, matériels et costumes de l'école Pablo Picasso vers une maison d'habitation, en « collocation » avec l'association des Loisirs Créatifs. Collocation qui se passe très très bien dans une bonne entente.

Quid de 2025 ?

La troupe a commencé les répétitions de sa prochaine pièce de Jérôme Dubois : Robert... Tu m'aimes ? Une comédie en 4 actes qui... déménage ! Une bonne heure trente d'amour et d'humour...

« Vivre en couple n'est pas toujours simple... et se séparer est encore plus compliqué ! Je pense que personne ne me contredira. Et quand la famille s'en mêle... ou plutôt, s'emmêle, c'est la zizanie ! »



Mais alors, quand des déménageurs, pour le moins amateurs et surtout dans l'incapacité physique de porter quoi que ce soit, débarquent pour déménager monsieur, il va sans dire que ça va être tout sauf triste ! Un conseil, ne faites jamais appel à eux, vous pourriez bien finir en cou...

Bref, vous ne devinez jamais ! ».

Nous serons au Castel les 25 et 26 mai 2025 avec l'ouverture de la billetterie le vendredi 25 avril de 14h00 à 17h30 à la médiathèque et les vendredis suivants jusqu'au 23 mai.

Nouveauté 2025 : en plus du paiement en espèces ou par chèque, vous pourrez aussi acheter vos places par Carte Bancaire.

Et ce ne sera peut-être pas la seule, mais chut !

Tennis club

C'est parti pour une nouvelle rentrée au Tennis de Châteaubernard !

L'équipe enseignante s'agrandit et se forme : Charles est en formation par alternance pour obtenir son DEJEPS Moniteur Tennis. Favel, nouvellement arrivé de Cuba, passera son diplôme CQP Educateur Tennis. Et Coleen, jeune joueuse du club depuis 5 ans, passera son diplôme d'Initiatrice Tennis pour aider les enseignants dans les cours auprès des jeunes.

Corinne et Dominique sont toujours bien présents pour accompagner nos tutorés !

Une rentrée qui a bien démarré avec 12 cours collectifs jeunes et 10 cours collectifs adultes. Ainsi qu'une session de tennis à l'école



avec 2 classes de Jules-Vallès entre septembre et octobre.

Un plateau rouge a été organisé pendant les vacances de la Toussaint, où 14 jeunes des clubs charentais sont venus pour faire des matchs.

Côté équipes :

3 équipes +35 et +55 ans ainsi que 2 équipes séniors ont disputé le premier championnat de septembre à novembre.

5 équipes engagées pour le championnat interclub qui commencera en décembre.

Une animation de Noël aura lieu le samedi 21 décembre de 15h à 18h gratuite et ouverte à tous les enfants, n'hésitez pas à contacter le club au 06 59 98 34 78.

Bonnes fêtes de fin d'années à tous !

Quartier Bureau de vote BV2

Nous commençons notre visite de Châteaubernard par le quartier du BV2 (bureau de vote n°2), qui s'étend le long du côté ouest de l'avenue de Barbezieux, de la Combe des Dames à Tout-Blanc, en passant par Dizédon. Autour de la Combe des Dames, la zone urbaine s'est progressivement étendue autour de la Pierre-Levée, puis vers le chemin de Saint-Roch en direction de l'ancien hôpital.

La naissance d'un quartier... ...la Combe des Dames

Fin des années 50, la direction de Saint-Gobain décide de fusionner ses 3 usines d'Angers, Arlac près de Bordeaux et Cognac.

Cesera sur le site de Châteaubernard, qui s'apprête à recevoir, outre une usine de taille XXL, une nouvelle population pour la faire fonctionner, l'entreprise comptera jusqu'à 1400 employés.



Agissant en promoteur, Saint-Gobain fait l'acquisition des terrains nécessaires, les viabilise et les commercialise auprès de ses salariés par le biais d'un contrat de location-vente plutôt avantageux.



Un architecte propose les plans et les premières maisons sortent de terre dès 1961, l'objectif étant que la majorité des employés aient emménagé au moment de l'ouverture de l'usine en 1963. Objectif atteint, et le nouveau quartier de la Combe des Dames héberge 80% de « verriers ». La cohabitation entre les angevins, les bordelais et les charentais a mis un peu de temps pour devenir harmonieuse, mais finalement tous sont devenus des Castelbernardins.



Une maison originale



La rue de Lorraine mérite un petit détour, pour découvrir, sans déranger les habitants, une maison à la façade insolite. A l'inverse des murs crépis des autres habitations, celle-ci arbore une façade entièrement recouverte de mosaïques, patient travail d'un propriétaire en quête d'originalité !

Une commune viticole



Commune de Grande Champagne, Châteaubernard est encore en 2023 le siège de 8 exploitations viticoles, avec une surface de vignes qui représente 221 ha, répartis sur plusieurs quartiers, notamment à Dizedon et Tout-Blanc pour le sud de la commune, et à l'Échassier.

On retrouve ici comme ailleurs dans le vignoble cognaçais tous les modes de production et de commercialisation, certains distillant eux-mêmes leur récolte, d'autres la confient à un distillateur, la vente directe par le viticulteur côtoie la livraison au négoce. L'implantation de nouveaux chais de stockage d'ORECO (Organisation Economique du Cognac) sur le territoire communal, en continuité de ceux construits à Merpins, montre l'importance de la viticulture, qui reste bien vivante malgré la pression immobilière, et Châteaubernard souhaite préserver ce patrimoine vivant.



La Combe des Dames

Marché d'automne

De septembre à octobre nous avons travaillé sur les fruits de l'automne. Mardi 8, jeudi 10 et vendredi 11 octobre, nous les avons cuisinés de différentes façons pour notre marché d'automne : en confiture, en compote, en gâteau... Nous avons bien travaillé !



La fête de la soupe

Jeudi 17 octobre, toutes les classes ont préparé de délicieuses soupes pour la fête de la soupe. Chaque classe a choisi de cuisiner une couleur de légume : le vert pour les TPS PS (gaspacho concombre/menthe), le orange pour les MS (soupe d'automne au butternut) et le rouge pour les GS (soupe de poivron). Les parents et les enfants ont pu les déguster tous ensemble au plateau couvert.



Sortie au maraîchage

Mardi 15 octobre, nous nous sommes rendus en bus au maraîchage de Laure en face de l'école Pablo-Picasso.

Au maraîchage, Laure nous a montré des grands tunnels sous lesquels poussent encore des courgettes, des tomates, des poivrons et des aubergines parce qu'il y fait chaud. Elle nous a expliqué le rôle des pollinisateurs, ces petites bêtes sans qui nous n'aurions pas de fruits... En dehors des serres, il y a aussi des légumes fruits (butternuts, potimarrons, melons, pastèques) et des légumes racines (carottes, panais, navets, radis, poireaux) Laure nous a également montré avec quels instruments elle s'occupait de son maraîchage : fourche pour retourner la terre, bêche pour butter les poireaux, binette pour enlever les mauvaises herbes. Évidemment, nous avons pu goûter ces légumes et ces fruits pour notre plus grand plaisir : tomate, carotte, melon et pastèque !



Pablo-Picasso

Les jeux olympiques!

Les cérémonies d'ouverture ont été spectaculaires ! Des athlètes venus du monde entier sont venus participer aux jeux olympiques de Paris 2024. Handicap ou pas c'était super! Ils ont tous été très forts car ceux qui ont perdu ne se sont pas découragés. Les émotions ont elles aussi été très fortes, crier ou pleurer, c'est comme ça qu'ils montrent tous leurs efforts. Les entraîneurs et les sportifs étaient émus, car ils ont soit gagné soit ils ont perdu.



Certains ou certaines ont réussi ou failli battre des records olympiques.

Cette année il y avait de nouveaux sports ! Comme le breakdance et le skate.

La ville de Paris a été sublimentée. On voyait la mascotte, les anneaux et d'autres symboles olympiques.

La dame de fer a elle aussi été décorée, on lui a mis des anneaux olympiques. On a hésité à les laisser en souvenir.

Les sportifs reviendront dans quatre ans à Los-Angeles !
CM2 Pablo-Picasso

Les CP picassiens

Le mardi 15 octobre, nous sommes allés avec les CE1 et les CE2 visiter le jardin bio de Laure, en face de l'école.

Nous avons découvert des outils de jardinage et que la culture des légumes et fruits se faisait sans mettre de produits. Nous avons goûté des tomates, des pastèques. Nous avons vu les pommes de terre, les patates douces, les courges, les courgettes et tous les légumes de Laure. Elle a beaucoup de travail pour prendre soin de son jardin.

On a tous utilisé, dans notre école, des légumes de son jardin pour faire nos soupes.

Cette visite nous a beaucoup plu et on espère y revenir bientôt !

Les CP picassiens



Le pop-up

Vendredi 11 octobre, nous sommes allés à la fondation Martell faire du pop-up. L'atelier était organisé par la librairie du Texte Libre pour fêter ses 50 ans. Nous avons rencontré Annick Boisrobert qui est une autrice et illustratrice. Elle nous a appris la technique du pop-up qui utilise le découpage pour faire des décors en relief. Nous avons réalisé une petite carte qui représentait une ville, comme dans le livre « Oh ! Mon chapeau ! ».

C'était très bien !

La classe de CE1



Petit-Prince

L'école et l'environnement

Depuis Septembre, nous avons retrouvé le chemin de l'école et nous nous sommes réappropriés les locaux et le verger. Nous faisons classe régulièrement dehors. Cela nous permet de découvrir plusieurs aspects du vivant (recherche et observation des petites bêtes et des végétaux, jardinage dans nos carrés potagers...) mais nous faisons aussi



des mathématiques, du graphisme, de l'art visuel... Dans une démarche écologique, nous récoltons les fruits du verger et nous compostons.

Le 3 Octobre, nous avons été vendangés sur une parcelle de la famille Deplat que nous remercions vivement pour leur accueil. Nous avons pu observer le travail de la machine à vendanger puis nous avons aussi récolté quelques grappes de raisins.

L'école et la culture

Nous avons débuté la saison culturelle à l'école par un spectacle au théâtre de Cognac, l'Avant-Scène. Nous avons assisté à la représentation « Sur le chemin, j'ai ramassé des cailloux... ».



JNSS pour petits et grands.

En septembre a lieu la traditionnelle Journée Nationale du Sport Scolaire, et les écoliers sportifs de Châteaubernard ne perdent pas l'occasion de pratiquer. Au programme des CP : Invitation des CP de l'école Pablo-Picasso sur différents ateliers, comme la thèque, les marelles, mais aussi des activités adaptées : la découverte de la boccia et du cécifoot.

Cette belle matinée a été conclue par la photo souvenir. Les CM avaient eux aussi un programme de 5 ateliers, installés au parc des Pierrières, parmi eux l'ultimate, le volley assis, la boccia, les marelles et les osselets, de la danse traditionnelle, des parcours athlétiques et du hockey. Et la photo souvenir avant de se dire au revoir. De bons moments de rencontres entre les enfants de la même commune, qui se reverront tout au long de l'année. CM2



Journée «Non au harcèlement»

À l'occasion de la journée « **Non au harcèlement** », le 7 novembre 2024 l'école Jules-Vallès s'est mobilisée avec sept ateliers autour de la thématique du harcèlement pour sensibiliser ses élèves. À cette occasion, toute l'école s'est habillée en vert, couleur symbole de la lutte contre le harcèlement.

Les élèves ont participé à diverses activités, notamment des saynètes permettant d'apprendre les gestes à adopter lorsqu'on est victime ou témoin de harcèlement, ainsi que des jeux coopératifs pour aborder cette problématique de manière ludique. Deux ateliers créatifs ont également rythmé la journée : dans le premier, les élèves ont confectionné des bracelets verts en signe de soutien à la lutte contre le harcèlement ; dans le second, ils ont écrit des mots marquants sur des silhouettes représentant des personnes souvent discriminées, avant d'utiliser de la peinture pour illustrer l'impact des mots.

En parallèle, les élèves ont approfondi leur compréhension de la notion de harcèlement à travers l'étude de chansons et d'un album sur ce sujet. Cette journée a permis de les sensibiliser et de leur donner des outils pour agir face à cette problématique essentielle.



Journée à la Fondation Martell

Cette visite s'est déroulée en plusieurs étapes :

➤ L'exposition de Mathilde Pellé : « Maison Soustraire »

Cette artiste a mis en valeur tout ce qui est inutile dans notre environnement. De son appartement, elle a soustrait les deux tiers de la matière des objets de chez elle. Par exemple, de son canapé, elle n'a gardé que les coussins et mis en exposition le socle du canapé; de ses armoires, elle a enlevé les portes pour les exposer, etc. Une belle approche sur l'utile et l'inutile, et sur le respect de la planète !

➤ L'exposition de JB Blunk

Cet artiste américain s'est inspiré de ses voyages au Japon pour devenir sculpteur. Il a sculpté ou modelé des objets pour la vie quotidienne, en utilisant des matériaux naturels (bois, terre) pour lui d'abord, puis il en a fait son art de vivre puis son métier...

➤ Atelier recherche

Les enfants ont participé par petits groupes à un atelier. Il fallait reconstituer un plateau à l'aide d'indices.

➤ Le document « souvenir » de la visite

Les enfants se sont mis par groupe, ou seuls, pour essayer de répondre à un fascicule sur l'exposition et la vie des artistes.



Calligraphie

Vendredi 15 novembre, dans le cadre du festival Littératures Européennes de Cognac, l'école Jules-Vallès a eu la chance de recevoir le calligraphe M. Ker-Adili qui a animé un atelier d'initiation à la calligraphie irlandaise auprès des élèves de CE1. M. Ker-Adili a d'abord fait une démonstration de son art aux élèves qui ont été ébahis par les belles écritures du calligraphe. A leur tour, ils se sont essayés à la calligraphie à l'aide d'un calame, roseau taillé en pointe biseautée, et d'une belle encre bleue. Les élèves ont grandement apprécié cet atelier et étaient fiers de leur production.

Une citrouille de 20 kilos !

Gracieusement offerte par les Jardins du Breuil, cette citrouille impressionnante de 20 kilos est arrivée à l'école Jules-Vallès le lundi 14 octobre, suscitant l'émerveillement des enfants. Débitée en gros morceaux, les classes en ont utilisé une partie lors de la préparation de leur soupe. C'est le jeudi 17 octobre à 18 h, que les élèves, leurs familles et les enseignants, se sont retrouvés à la salle des Pierrières de Châteaubernard pour la dégustation des potages réalisés dans chaque classe. Les recettes originales et variées ont également été partagées. Quant aux restes du « mastodonte », ils ont été distribués aux personnes présentes à la fête de la soupe.



Solidarités

Duo Day EIRC

Le duoday, ça marche dans les deux sens !

A l'automne 2023, un double duoday avait permis à Kevin de rencontrer Alexis, porteur d'un handicap à l'EIRC, puis de le recevoir au sein de l'équipe. Cette année, c'est Léni qui a rencontré les travailleurs handicapés au cours d'une grande demi-journée le 17 octobre, passée sur le site de l'EIRC. Ces échanges permettent une découverte du monde du travail pour les uns et du handicap pour les autres. Toujours riches en humanité, ils favorisent une meilleure compréhension du handicap et des difficultés que vivent les personnes handicapées au quotidien.



Marché de la courge de l'ESAT

Comme chaque année, et depuis 4 ans, l'équipe du « Jardin des Vauzelles », atelier maraîchage biologique de l'ESAT des Vauzelles, Association EIRC, a la chance de renouveler son partenariat avec la Mairie de Châteaubernard.

Durant cet évènement, qui a lieu sur le Parking de la salle Jean Tardif, les travailleurs de l'ESAT des Vauzelles ont la chance d'une mise en situation de vente directe réelle. Ils vendent leur production du champ aux consommateurs, ce qui permet une visibilité du travail fourni par des personnes en situation de handicap, mais également une meilleure connaissance de l'Agriculture Biologique.

Activités proposées :

- ➔ Vente de légumes biologiques : courges & légumes de saison !
- ➔ Dégustation de certains de nos produits (carottes, concombres...)
- ➔ Temps d'échanges avec les travailleurs / moniteurs sur l'activité de production maraîchère
- ➔ Temps convivial (musique/jeux) afin de créer du lien social et dynamiser l'évènement.

Nous remercions la Mairie de Châteaubernard pour ce beau partenariat.

Sapins en douelles à L'Arche



L'Arche propose des sapins de Noël en douelles de brique, disponibles en plusieurs dimensions, une manière originale et durable de préparer sa déco pour les fêtes. Réalisés par les ouvriers handicapés de l'atelier bois de l'ESAT de Châteaubernard, à partir de bois de récupération, ils sont vendus à la boutique, rue de l'Anisserie. N'hésitez pas à leur rendre visite, vous pourrez même y boire un petit café en faisant votre achat !

L'Arche en Charente
7 rue de l'Anisserie
16100 Châteaubernard
05 45 36 15 00



Courir pour la vie...

la BA709 se mobilise pour Octobre Rose

Le 10 octobre 2024, la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard a participé à la mobilisation nationale « Octobre Rose » au profit de la lutte contre le cancer du sein, qui touche plus de 60 000 femmes chaque année.

Pour la 1ère fois, la base aérienne a convié personnels de santé du Cognçais, élus et militaires des régiments de Charente à venir partager l'effort de solidarité des aviateurs de la base. Ainsi, Sandra Marsaud, Députée de la Charente, Émilie Richaud, conseillère départementale à Cognac, militaires du 515ème Régiment du Train et partenaires de l'univers de la Santé ont participé au cross/marche de 7 kilomètres. A cette même occasion, des aviateurs ont également pris part aux 20 km de Paris connectés.

Renforçant la chaîne de l'espoir, dans le cadre d'une mission d'instruction, un A400M Atlas de la base aérienne 123 d'Orléans a survolé la course, marqueur de fraternité encourageant l'effort des coureurs.

Lors de cet évènement, des stands de prévention et d'information sur le dépistage du cancer ont été animés par la 106ème antenne médicale. Une collecte de dons a offert l'opportunité à toutes et tous de se munir d'un patch et d'un Tee-

shirt rose à l'effigie de la base, tous deux spécialement confectionnés pour l'évènement. Le personnel du pôle restauration a également servi un repas rose à l'ensemble du personnel pour le déjeuner... Entre saumon aux baies roses, crevettes roses, mousse de fruits roses et pain rose... La base aérienne charentaise s'est colorée en rose pour la bonne cause.

Ces différentes activités mises en œuvre ont permis de récolter plus de 2 700 € de dons au profit de la Ligue Contre le Cancer. La mobilisation solidaire de la base aérienne reflète l'importance de l'engagement de l'armée de l'Air et de l'Espace aux côtés d'associations d'utilité publique.



Entraînement dans le ciel corse

L'entraînement des futurs pilotes de chasse de l'armée de l'Air et de l'Espace dans le ciel corse. Dans le cadre de la formation des pilotes de chasse, l'École de l'aviation de chasse (EAC) de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard a délocalisé une partie de son activité en déployant 5 PC-21, 12 instructeurs pilotes, 11 stagiaires pilotes, 1 agent d'opération (marqueur) et 1 moniteur simulateur de vol sur la base aérienne 126 Ventiseri-Solenzara, du 7 au 18 octobre 2024.

Durant ces quinze jours, les jeunes pilotes ont découvert la vie d'escadron en détachement constitué tout en bénéficiant d'un espace d'entraînement varié, grâce au relief montagneux et l'accès direct à la mer qu'offre le territoire corse. A bord de leur Pilatus PC-21, les futurs pilotes de chasse ont évolué dans de nouveaux espaces aériens et ont ainsi mis en pratique de nouvelles procédures d'arrivée et de départ tout en développant aisance et agilité, des qualités indispensables à tout pilote de chasse.



Mis en service opérationnel en 2018 au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE), le PC 21 est le nouvel avion d'instruction des équipages de chasse. Cet avion illustre la modernisation de la formation des équipages de chasse de l'AAE, visant à s'adapter constamment à l'évolution des missions des pilotes en unité de combat.

Atelier Jeanmaire



En 1953 Maurice Jeanmaire, le grand-père de Xavier créé son atelier de menuiserie à Cognac rue François Porché.

Son fils Francis lui succède et en 2003 Xavier reprend l'entreprise à son compte. Mais le manque d'espace ne permet pas de développer l'activité de menuiserie et d'ébénisterie. Aussi en 2011 avec son épouse Séverine ils décident d'acheter une partie des chais du Château-Paulet au 28 de la rue du Dominant.

Ce nouveau site permet d'aménager, dans l'ancien chai de coupe, un atelier plus moderne et mieux équipé en machines. Par exemple, dispositif d'aspiration des copeaux produits, cabine de peinture, local de séchage, aire de stockage de différents bois...

Mais aussi pour le confort des clients un espace d'accueil chaleureux avec showroom est créé.

Un bureau est particulièrement dédié à l'étude des projets d'agencement d'intérieur en fonction des vœux du client et de l'existant dans l'habitation.

Les plans cotés et détaillés permettent à l'atelier de fabriquer tous les éléments qui composent les meubles de cuisine, de salle de bain, de bibliothèque, etc...

Le sur mesure est fabriqué sur commande et Madame Jeanmaire constate que depuis 5 ans cette activité a progressé car les clients se tournent moins vers les achats en kits et elle souligne l'aspect intéressant du travail « d'architecte d'intérieur ».



L'activité menuiserie concerne essentiellement la fourniture et la pose de fenêtres, portes intérieures et extérieures, portails, escaliers, parquets, dont tous les produits sont fabriqués en France.

Il faut souligner une autre activité concernant la rénovation de mobiliers même anciens.

Contact : 05 45 36 08 82

www.atelier-xavierjeanmaire.fr

Horaires - lundi au jeudi 8h15 - 18h vendredi 8h15 - 12h

Services Techniques de Grand Cognac

Après de longs mois de travaux, les services techniques de Grand-Cognac emménagent à Châteaubernard, dans des locaux rénovés, à l'entrée de la rue Blériot.

L'objectif était de rassembler en un seul lieu des services répartis sur plusieurs sites depuis la création de l'Agglo, à Jarnac, Saint-Fort-sur-le-Né ou Cognac.

Lorsque tous les services auront migré, au début de l'année 2025, ces nouveaux locaux et aires de stockage, sur 9300 m² au total dont 2100 de bâtiments, recevront les 37 agents et cadres des différents services : bâtiments, voirie, espaces verts, stades et équipements sportifs, parc automobile. Ils y trouveront des bureaux, ateliers, salles de réunion et de repos, vestiaires et sanitaires, dans un environnement lumineux et fonctionnel.

Une évolution bienvenue pour optimiser la gestion des services techniques tout en créant une cohésion à taille humaine pour des agents jusqu'ici répartis sur le territoire. Ils disposeront ainsi d'une base moderne et efficace dans leur mission d'entretien des plus de 120 sites communautaires.



Jeudi 10 octobre 2024

- 1 ► Validation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 12 septembre 2024
- 2 ► Relevé des décisions prises par M. le Maire
- 3 ► Autorisation à M. le Maire de signer avec Grand Cognac la convention relative à la mise en place et au suivi des aires de compostage public implantées sur la commune de Châteaubernard
- 4 ► Autorisation à M. le Maire de signer avec M. VIGO Philippe une convention d'entretien des espaces verts
- 5 ► Adhésion à l'association « Les Maires pour la Planète »
- 6 ► Décision modificative n°5
- 7 ► Décision modificative n°6
- 8 ► Décision modificative n°7
- 9 ► Instauration du « forfait mobilités durables »
- 10 ► Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente
- 11 ► Modification du tableau des effectifs
- 12 ► Modification de la délibération instaurant l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires
- 13 ► Information sur l'attribution du marché relatif à l'exploitation des installations thermiques et de ventilation des bâtiments de la commune de Châteaubernard
- 14 ► Autorisation à M. le Maire de signer avec le GIP « Cuisine publique de Cognac » une convention de prestation de service
- 15 ► Approbation du règlement intérieur de la restauration scolaire
- 16 ► Autorisation à M. le Maire de signer une convention de mise à disposition de locaux municipaux avec l'association « Les Castelbaladins »
- 17 ► Autorisation à M. le Maire de signer une convention de mise à disposition de locaux municipaux avec l'association « Les Loisirs Créatifs »
- 18 ► Questions diverses

Jeudi 12 décembre 2024

- 1 ► Validation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 10 octobre 2024
- 2 ► Relevé des décisions prises par Monsieur le Maire
- 3 ► Attribution de subvention associative
- 4 ► Ouvertures exceptionnelles des magasins certains dimanches – année 2025
- 5 ► Avis sur le dossier de réexamen IED et demande de dérogation aux NEA-MTD présentés par la société REVICO
- 6 ► Délibération instituant l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale
- 7 ► Admission en non-valeur
- 8 ► Acquisition des parcelles cadastrées AV67, AV68 et AV69
- 9 ► Acquisition de la parcelle AR 175 – Mme Joëlle GUYOT
- 10 ► Information sur les tarifs CCAS au 1er janvier 2025
- 11 ► Autorisation à M. le Maire de solliciter une subvention auprès du département dans le cadre du rattachement de la Flow vélo
- 12 ► Autorisation à M. le Maire de solliciter une subvention État au titre de la DSIL
- 13 ► Autorisation à M. le Maire de signer avec le GIP « Cuisine publique de Cognac » l'avenant 6 à la

convention constitutive.

14 ► Autorisation à M. le Maire de signer avec Grand Cognac la convention de prestation de service relative à la restauration de l'accueil de loisirs « Les Marronniers »

15 ► Souscription d'un emprunt d'un montant de 1 600 000 € sur le budget principal auprès du Crédit Mutuel pour financement de la rénovation des écoles

16 ► Questions diverses

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées. Les décisions prises par M. le Maire en vertu de ses délégations ont été communiquées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2023/

État civil

Félicitations aux mariés...

Antoine DECROUEZ et Tahina ZANAJAO
le 21 septembre 2024 à Châteaubernard

...& pacsés

Lucas OLIVIER et Élise BERTRAND
le 8 novembre 2024 à Châteaubernard

Bienvenue aux bébés

Imran EL CHERQUI
le 31 mai 2024 à Châteaubernard

Ils nous ont quittés

Joëlle MAYOUX
le 31 août 2024 dans l'année de ses 68 ans
Geneviève HOLLANDTS, veuve RICHARD
le 12 septembre 2024 dans l'année de ses 90 ans
Monique DANJOU
le 24 septembre 2024 dans l'année de ses 75 ans
Marcel MAGNAIN
le 20 septembre 2024 dans l'année de ses 89 ans
Bernard CADOT
le 1er octobre 2024 dans l'année de ses 93 ans
Marcel SAUVAGET
le 8 octobre 2024 dans l'année de ses 96 ans
Gérard DESGRANGES
le 30 octobre 2024 dans l'année de ses 75 ans
Michel NOUGARET
le 4 novembre 2024 dans l'année de ses 85 ans
Albert BABONEAU
le 4 novembre 2024 dans l'année de ses 87 ans
Roger KLISING
le 12 novembre 2024 dans l'année de ses 94 ans

Infos

La campagne des inscriptions scolaires pour l'année 2025-2026 aura lieu du **20 janvier au 28 mars 2025**.

Dès le **20 janvier**, vous pourrez prendre rendez-vous auprès du service des affaires scolaires afin de déposer votre dossier d'inscription **complet**.

A cette date, vous retrouvez tous les documents sur le site de la ville :

<https://www.ville-chateaubernard.fr/viemunicipale/services-municipaux/affaires-scolaires>

Dossier également disponible à l'accueil de la mairie ou sur demande par mail à l'adresse suivante :

secretariat@mairie-chateaubernard.fr



ATTENTION

- ▶ Le passage de la maternelle à l'école primaire n'est pas automatique, une nouvelle inscription scolaire est obligatoire.
- ▶ Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Quartiers bienveillants

Au mois de septembre, une réunion publique s'est tenue à la mairie pour la présentation du nouveau dispositif mis en place par la municipalité : Quartiers bienveillants et solidaires. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la participation citoyenne, en partenariat avec la préfecture, la police nationale et la police municipale.

Ce dispositif, qui n'est ni une police parallèle ni une incitation à la délation, doit permettre de rationaliser les échanges d'informations entre la police et

la population, grâce à l'action des voisins relais. Pour le moment, 3 quartiers sont concernés, Tout-Blanc, la Combe des Dames - les Quillettes et une partie de l'Échassier. Le dispositif est évolutif, et les contours des quartiers peuvent changer, de même qu'il est évidemment prévu d'étendre le dispositif à l'ensemble de la commune, au fur et à mesure que des voisins relais pourront être nommés. Si besoin, d'autres réunions publiques pourront être organisées pour améliorer l'information de chacun.



Voici d'ores et déjà une adresse mail unique à utiliser pour correspondre avec les voisins relais, vous pourrez l'utiliser dès le 2 janvier pour vos signalements ou questions : voisins.relais@mairie-chateaubernard.fr

Attention : en cas d'urgence, faites le 17 ou le 18

Le RLPI se met en place

Vous avez sans doute constaté que les grands panneaux publicitaires disposés dans la commune ont quasiment disparu des accotements. Avenue d'Angoulême comme route de Barbezieux ou sur les zones commerciales, ils faisaient tellement partie du paysage qu'on ne les remarquait plus, hormis peut-être les

panneaux lumineux animés qui attiraient davantage l'œil.

Le nouveau règlement local de publicité intercommunal, le RLPI, les rend désormais caducs sur notre territoire. Entré en vigueur à l'été 2023, la période transitoire s'achève maintenant, et il ne reste plus que quelques panneaux à retirer. Ce devrait être chose faite dans les mois qui viennent.



AVANT



APRÈS



Cérémonie des vœux 2025

Le Maire et le conseil municipal invitent tous les châteaubernardins à la cérémonie des vœux au Castel, suivie d'un spectacle offert

*Réservez vite vos places !
lecastel.fr ou à la médiathèque*

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JE DÉCOUVRE LE SERVICE PUBLIC
OBJECTIF CITOYEN
 LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

Une appli pour mieux communiquer entre nous

CITYALL
 DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville

Avec CityAll sur votre smartphone, vous avez accès aux dernières infos de la mairie, vous êtes alertés en cas d'événement important, vous pouvez signaler des problèmes sur le territoire de la commune, vous accédez

directement à des numéros d'urgence, vous pouvez suggérer des idées à vos élus, vous aurez bientôt dans votre poche un annuaire des associations et des entreprises. N'attendez pas, téléchargez CityAll sur votre smartphone !

Infos

Fête de la soupe

La fête de la soupe est devenue un événement incontournable, auquel les enfants sont attachés, et que les enseignants accompagnent avec beaucoup de bonne volonté et d'inventivité. Profitant des légumes de saison, ce sont chaque année de nouvelles recettes qui sont proposées, réalisées par chaque classe des écoles de Châteaubernard. La dégustation se fait dans une ambiance joyeuse et animée, les participants présentent leur mug de marmite en cocotte, allant de découverte en découverte ! Merci aux cuisiniers en herbe et à leur enseignants.



Passage au GIP Cuisine Publique de Cognac

Depuis plusieurs années, la municipalité mène une réflexion sur l'évolution de la restauration scolaire, jusqu'ici assurée par une cuisine centrale aux Pierrières, dans le cadre d'une convention avec un prestataire privé qui en assurait l'approvisionnement et la gestion.

Mais les équipements vieillissants, du fait de leur âge et de l'évolution des normes, nécessitaient une refonte totale à la fois de la cuisine et des espaces de restauration. D'autre part, les écoles ont aussi besoin d'investissements, notamment pour l'isolation de Jules-Vallès ou la réorganisation de Pablo-Picasso. Les premières estimations du coût de l'opération, de l'ordre de 3 000 000 €, ont poussé à envisager

des solutions alternatives, un tel investissement aurait provoqué une augmentation de plus de 30% du prix du repas pendant les 20 ans à venir.

C'est pourquoi, après examen des diverses possibilités, il a été préféré une adhésion au GIP-Cuisine publique de Cognac, après nous être assurés de la qualité des repas servis à nos élèves. A compter du 1er décembre de cette année, les repas sont donc livrés par le GIP, aussi bien pour les écoles que pour les repas livrés à domicile. Les fonds qui auraient été utilisés dans la rénovation de la cuisine seront mieux utilisés à améliorer les conditions de vie dans nos écoles, au bénéfice de l'apprentissage de nos enfants.



Rénovation ossuaire

La commune possède deux ossuaires, destinés à recevoir les restes des défunts issus de concessions abandonnées ou non renouvelées. Il s'agit de deux fosses dont une vient d'être remise en état avec la pose d'une cuve en béton et une nouvelle dalle, permettant ainsi un recueil des restes plus conforme au respect dû aux disparus, et plus sécurisé. Le deuxième ossuaire recevra le même traitement prochainement.



Cérémonie 11 novembre

Comme chaque année, la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu autour de monument aux morts de Châteaubernard. En présence d'un important détachement militaire, le colonel Colcombet, commandant de la base aérienne 709, et le sous-préfet de Cognac ont accompagné le maire de la commune pour déposer des gerbes fleuries en l'honneur des soldats tombés au cours des conflits du XXe siècle.



L'appel des morts lu par deux jeunes de la commune et les lectures de textes par les enfants des écoles, rappellent la nécessité d'une transmission de la mémoire, qui ne doit pas être réservée aux plus anciens. Merci à eux pour leur participation active.

100 ans de M. Truflandier

Marcel Truflandier, maire de Châteaubernard durant 24 ans, vient de fêter ses 100 ans. De 1977 à 2001, il a profondément transformé la géographie de la commune, en permettant la création des zones d'activités industrielles et commerciales, en réorganisant les bâtiments des services techniques et de la mairie, en créant la bibliothèque devenue ensuite médiathèque ou encore la maternelle du Petit-Prince. Il coule aujourd'hui des jours heureux depuis sa retraite cognaçaise, la commune peut lui être reconnaissante de l'empreinte qu'il y a laissée.



Ne confondons pas sale... et sale !



Les salles communales, salle Jean-Tardif, salle Sainte-Thérèse ou salle des fêtes, ou encore le plateau couvert, sont mises à disposition

gratuitement pour les associations castelbernardines, et peuvent être louées pour certaines à des particuliers ou associations d'autres communes. Quelque soit le cas de figure, il est important que chacun se sente responsable de l'état de propreté dans lequel il laisse la salle en quittant les lieux. Nous aimons tous trouver une salle propre avec des tables propres en arrivant, pensons à ceux qui nous suivent, qui ont le même souhait. Alors, un coup d'éponge sur les tables, un

coup de balai sur le sol, ça ne prend pas beaucoup de temps et c'est faire preuve de respect à l'égard des autres usagers. Merci d'y penser !



Infos

Les aires de jeux évoluent !



Zone cabane

Zone téléphérique

Zone parcours équilibre

La mairie entame une extension des aires de jeux, à commencer par celle du parc du Castel. En effet, celle-ci connaît un réel succès, très fréquentée par les enfants du quartier qui ne bénéficient pas de jardins, et par les assistantes maternelles, elle va donc être améliorée. De nouveaux jeux vont y prendre place, une tyrolienne (adaptée aux petits bien sûr), une nouvelle cabane, un parcours d'équilibre. Pour compléter l'ensemble, une table de pique-nique abritée permettra aux accompagnants de profiter des aventures de leurs chérubins sans craindre pluie ou soleil ! Les autres aires de jeux de la commune qui le nécessitent seront progressivement enrichies.



Photo d'illustration



« La Minute »



La semaine pour la vie

La grande soirée du code de la route a fêté son 20ème anniversaire le 22 novembre dernier. Depuis plusieurs années, cet événement est précédé par une semaine de sensibilisation aux dangers de la route, à destination des enfants des écoles, des collégiens et lycéens aussi bien que des adultes ou seniors. Les villes de Châteaubernard, Cognac et Jarnac se sont unies pour apporter le maximum de retentissement

à cette semaine pour la vie, qui associe également de nombreuses entreprises partenaires. Tout au long de la semaine, des ateliers très divers ont permis à tous de tester un tonneau en voiture, ou de mesurer l'importance d'attacher sa ceinture de sécurité, avant même le premier tour de roue. La sécurité, c'est aussi comprendre et respecter les autres usagers de la route, par exemple les agriculteurs, et ceux qui se sont

essayés au pilotage d'une machine à vendanger ont vite compris que ce n'est pas si simple ! La sécurité, c'est aussi savoir détecter les arnaques, les démarcheurs malhonnêtes, savoir sécuriser son logement, maîtriser sa consommation de drogue ou d'alcool, etc. Souhaitons que cette sensibilisation pour tous porte ses fruits, en attendant l'édition prochaine, déjà dans les tuyaux !

Connaissez-vous le conciliateur de justice ?

Les occasions d'entrer en conflit avec d'autres personnes sont nombreuses : problèmes de voisinage, difficultés avec un artisan, désaccord au travail... Si vous ne parvenez pas à régler le différend, vous pouvez saisir le conciliateur de justice.



Compétent en matière de :

- ▶ Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
 - ▶ Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
 - ▶ Différends relatifs à un contrat de travail
 - ▶ Litiges de la consommation
 - ▶ Litiges entre commerçants
 - ▶ Litiges en matière de droit rural
 - ▶ Litiges en matière prud'homale
- Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Le rôle du conciliateur est d'écouter les positions des parties pour proposer ensuite une solution à leur litige. Les parties peuvent ou non accepter la solution proposée par le médiateur, et il peut permettre d'éviter de recourir au juge. Bénévole, mais compétent en matière juridique, il est lié par le secret professionnel.



Contacts : 3 rue Pierre-Martin Civat 16100 Cognac
05 45 82 06 75 - patrick.hansen@conciliateurdejustice.fr

Le respect de nos agents municipaux, on a tous à y gagner !



Les agents municipaux, qu'ils soient à l'accueil de la mairie, sur les espaces publics, dans les écoles ou les équipements communaux, sont trop souvent la cible de réflexions et de comportements irrespectueux, parfois même d'agressions verbales ou physiques, alors même qu'ils agissent pour assurer le bon fonctionnement de notre ville et sont au service des citoyens. Ils méritent plutôt notre reconnaissance et notre respect. Précisons quand

même que ces comportements sont fort heureusement le fait d'une minorité et que la grande majorité des Castelbernardins exprime régulièrement sa gratitude en direction des agents du service public.

Ajoutons qu'en cas de comportement inapproprié, selon l'Article 433-5 du Code pénal, l'outrage à l'égard d'un agent chargé d'une mission de service public est puni d'une amende de 7 500 €. Et que la collectivité portera plainte systématiquement en cas d'agression.

Bien chez soi, mais que dit la réglementation ?

Depuis avril 2024, la réglementation encadrant notre commune a changé. Quid des clôtures ? Le PLUi s'appuie sur les recommandations de la Charte paysagère et architecturale du Pays Ouest Charente – Pays du Cognac.

■ Généralités

Les clôtures de style traditionnel ou contemporain doivent s'intégrer harmonieusement aux constructions et clôtures voisines ou mitoyennes, à la forme urbaine de la rue ou de l'îlot, aux paysages environnants (implantation, dimensions, matériaux, couleurs).



L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts est interdit. Aussi, le mur de clôture ou de soubassement devra impérativement être peint ou crépi dans des tons pierre de pays. Attention, à proximité immédiate des carrefours, des modalités particulières de clôture peuvent être imposées pour des raisons de sécurité.



■ Les murs existants de qualité

Les murs existants de qualité (moellons, ...) doivent être conservés, sauf nécessité motivée d'accès. Les finitions du percement doivent

faire l'objet d'un traitement architectural de qualité (piliers en pierre, chaînage en pierre). La surélévation des murs en pierre doit se faire en harmonie avec le mur existant (moellons, grilles en fer forgé, etc...) et dans la limite des hauteurs réglementées. La reconstruction de murs de clôtures en pierre existants doit respecter les caractéristiques esthétiques du mur d'origine (hauteur, aspect...). Un mur en parpaings ou équivalent doublé d'un parement en pierre, ou enduit ton pierre peut être autorisé, dans la mesure d'une bonne insertion dans le paysage environnant.

Les enduits sur murs en pierre, sont d'une couleur ton pierre de pays. Les chapeaux en pierre doivent être conservés. La modification des portails et portillons existants doit respecter les caractéristiques d'origine de ces éléments (matériaux, hauteur, piliers...).



Mur en parpaing qui doit être enduit

■ En limites séparatives les clôtures doivent être constituées :

- D'un mur plein, d'une hauteur maximale de 1,80 m
- Ou d'un dispositif de brise-vue, l'ensemble ne dépassant pas 1,80 m
- Ou d'un mur-bahut surmonté d'un dispositif à claire-voie ou d'un dispositif de brise-vue, l'ensemble ne dépassant pas 1,80 m
- Ou d'un grillage ou de tout autre dispositif de qualité d'une hauteur maximale de 1,80 m, doublé obligatoirement de haies vives composées d'essences locales variées
- Ou de haies vives composées d'essences locales variées



Pour rappel, l'édification des clôtures est soumise au dépôt d'une déclaration préalable à la suite d'une délibération du conseil municipal de la commune concernée, prise conformément à l'alinéa 2 de l'article R421-12 du code de l'urbanisme.

" CHATEAUBERNARD ENSEMBLE AUTREMENT "

Chers Castelbernardins, Chères Castelbernardines, Cher(e)s Ami(e)s,

Le cognçais sera-t-il lui aussi en VRAC ?

Comme j'aimerais vous dire que tout va bien dans le meilleur des Mondes et surtout dans le nôtre à Chateaubernard en cognçais. Mais ce n'est malheureusement pas le cas qui se dessine pour demain.

Comme si le changement climatique ne suffisait pas, les êtres humains se déchirent sur tous les continents et aggravent leur propre avenir, quand ce n'est pas tout simplement leur survie.

Face à la mondialisation et depuis que la Chine s'est réveillée en colonisant économiquement la France et tous les continents, les conséquences pour la filière du Cognac et notre région risquent d'être sans précédent et dans tous les cas sans comparaison avec les crises précédentes.

Si cela devait se confirmer les emplois de la viticulture comme ceux du négoce, des industries dépendantes et des dérivés du Cognac, ainsi que la sous-traitance, commerces et services seraient en grand danger.

La multinationalisation du Cognac n'était pas sans risque dans une situation où l'appareil politique de notre Pays est par son immaturité, entrée dans une « chienlit » qui nous discrédite en Europe comme ailleurs où c'est de chacun pour soi.

Dans cette situation, évoquer le manque de prospective des décideurs locaux depuis des décennies de la faible diversification agricole et industrielle de notre territoire pourrait paraître tardif, si je n'avais déjà alerté dès 1977 dans une tribune de SUD-OUEST, dans une indifférence générale, si ce n'est pour dénigrer le lanceur d'alerte.

Aujourd'hui, dans ce contexte tous les élus se doivent d'être combattifs dans l'unité pour vaincre l'adversité conjoncturelle...

Laëtitia FEITO et moi nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Maire Honoraire et élu

NOUVEAU DÉPART POUR CHATEAUBERNARD

Alors que décembre s'installe, nous souhaitons partager avec vous les actions de notre commune pour embellir cette période festive et renforcer notre solidarité.

Cette année encore, nous avons mis un point d'honneur à soutenir nos commerces locaux, en encourageant les achats de proximité. Les marchés de Noël et les animations sont l'occasion de redécouvrir nos artisans et commerçants, qui font vivre notre économie et apportent une touche unique à notre commune.

Il a été également mis en place des initiatives solidaires pour aider les plus vulnérables : des collectes de jouets, des repas partagés, et des actions pour garantir que chacun puisse vivre des fêtes dignes. Nous vous invitons à y participer : chaque geste compte.

Enfin, dans un souci d'écoresponsabilité, il a été choisi des décorations lumineuses peu énergivores et favorisé des matériaux réutilisables pour illuminer la ville. Ensemble, engageons-nous pour un Noël durable, chaleureux et solidaire.

En vous souhaitant un mois de décembre plein de joie et de partage. Très bonnes fêtes.

Luisa Soares - Jean-Christophe Marcu

Il n'aura échappé à personne que cet été a été marqué par deux événements exceptionnels. Ils n'avaient pas forcément de rapport entre eux, mais leur coïncidence interpelle, car elle aurait pu être source de désordres importants.

Commençons par le positif, le premier d'entre eux est bien sûr la tenue en France des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques, qui ont occupé une bonne partie de l'actualité de juillet, août et septembre. Démarrés par une cérémonie d'ouverture pluvieuse mais quasi unanimement saluée pour son parcours original et joyeux, qui a fait une place à de nombreux athlètes et artistes, ils ont été une parenthèse sportive et humaine dans un monde perturbé par les conflits, comme en Ukraine ou en Israël. Malgré les polémiques, inévitables lors d'événements de cette ampleur, ils ont montré qu'une nation réputée pour ses divisions est capable de se rassembler autour d'un projet commun et réussit, au moins pour un temps, à mettre de côté ses différends pour le mener à bien.

L'autre événement, c'est bien évidemment l'épisode politique qui a suivi les élections législatives anticipées, provoquées par la dissolution de l'Assemblée Nationale. L'absence de majorité absolue dans cette assemblée n'a pas permis de dégager rapidement un premier ministre acceptable au moins par une majorité relative. Le retard dans sa nomination a créé une situation inédite, alors même que le monde entier avait les yeux tournés vers nous ! Et rien ne permet de prédire la longévité de ce gouvernement, soumis à des pressions de tous bords. Si les JO ont été l'occasion de montrer une certaine cohésion nationale, cet intermède politique a plutôt montré l'inverse...

Et comment cela se passe-t-il, à l'échelle de Chateaubernard ? Nous avons des associations qui fonctionnent bien et animent la commune, nos écoles sont reconnues pour leur excellent niveau, les équipements sportifs, qu'ils soient communaux ou communautaires permettent une pratique de nombreux sports, le Castel et la médiathèque proposent une offre culturelle digne de villes plus importantes. Tout cela fait consensus. Le conseil municipal est le lieu d'échanges, parfois vifs, entre la majorité et les oppositions, c'est bien normal. Et le jeu démocratique donne au final la possibilité à la majorité de définir les actions mises en œuvre au service de la commune et de ses habitants. A l'inverse de ce qui se passe au niveau national, félicitons-nous d'avoir une majorité stable et suffisante pour que l'action publique se déroule sans accroc.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons des fêtes heureuses et joyeuses, qu'elles soient en famille ou entre amis, avec une pensée ou un petit geste pour les personnes isolées.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Les élus de la majorité

CALENDRIER 2025 DES COLLECTES DES DÉCHETS

SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
D1	M1	S1	S1
L2 	J2 	D2	D2
M3	V3	L3 	L3 
M4	S4	M4	M4
J5 	D5	M5	M5
V6	L6 	J6 	J6 
S7	M7	V7	V7
D8	M8	S8	S8
L9 	J9 	D9	D9
M10	V10	L10 	L10 
M11	S11	M11	M11
J12 	D12	M12	M12
V13	L13 	J13 	J13 
S14	M14	V14	V14
D15	M15	S15	S15
L16 	J16 	D16	D16
M17	V17	L17 	L17 
M18	S18	M18	M18
J19 	D19	M19	M19
V20	L20 	J20 	J20 
S21	M21	V21	V21
D22	M22	S22	S22
L23 	J23 	D23	D23
M24	V24	L24 	L24 
M25	S25	M25	M25
J26	D26	M26	M26
V27 	L27 	J27 	J27 
S28	M28	V28	V28
D29	M29		S29
L30 	J30 		D30
M31	V31		L31 

GRAND COGNAC REPREND LA COLLECTE DES DÉCHETS

À compter du 1er janvier 2025, Grand Cognac reprend en direct la gestion de la collecte des déchets ménagers, ainsi que des déchèteries. Sans impact sur la qualité de service mais pour davantage de proximité, Grand Cognac ne prévoit pour 2025 aucun changement quant aux jours de collecte, qui restent les mêmes, lundi matin pour les sacs noirs et jeudi matin pour les sacs jaunes, sauf jours fériés, voir le calendrier ci-joint. Plus d'informations dans le prochain Mag.

Que risque-t-on en cas de non-respect des règles de collecte des déchets ?



Ces règles concernent d'une part le tri des déchets, d'autre part le respect des zones et heures de dépose en vue du ramassage. Il faut savoir que le fait de déposer ses déchets dans des

conteneurs ou des poubelles sans respecter les bons contenants (sacs noirs ou jaunes, verre...), les jours et heures de collecte, peut être sanctionné d'une amende forfaitaire de 35€. De plus, si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, l'amende peut monter à 750€.

Aussi, afin d'éviter ces désagréments, n'oubliez pas de bien trier, de mettre les contenants sur le trottoir la veille au soir ou le matin de la collecte, et rentrez bien les conteneurs chez vous après la collecte !

Sapin Noël

Le ramassage des sapins est ainsi organisé : Du **6 au 20 janvier 2025** trois points de collecte sont installés sur la commune:

Un place de Durbach
Un place de l'Échassier

Un sur le parking de la salle Jean-Tardif
D'autre part, les services techniques municipaux procéderont au ramassage à domicile de vos sapins le **lundi 13 janvier 2025**.

Dans ce dernier cas, le sapin doit être mis sur le trottoir sans être découpé et sans le mettre dans un contenant.

Le sapin devra être déposé avant 8h le jour du ramassage.



Petit rappel : Le sapin doit impérativement être naturel, sans décoration, sans neige artificielle ni emballage.